

## Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 30 juin 2024

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander  
(auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées  
Lysander Slater »)



# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

## Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

## À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater ») (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2024, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2024. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse [www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com), ou celui de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

## Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

## Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille est Slater Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Slater »). Le portefeuille du Fonds est investi principalement dans des actions privilégiées d'émetteurs canadiens inscrits au Canada en ayant recours à une recherche fondamentale et à une analyse du crédit. Le Fonds n'aura pas

recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir (au moment de l'achat) jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

## Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le Fonds a généré des rendements de 14,14 % pour la série A et de 14,46 % pour la série F. L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX a augmenté de 14,19 % au cours de la même période.

Au 30 juin 2024, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 83,5 M\$, comparativement à 62,7 M\$ au début de la période. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 13,0 M\$ au cours de la période.

Alors que l'inflation élevée s'avérait tenace l'an dernier, la Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt d'un quart de point de pourcentage en mai 2024, pour ramener le taux de financement à un jour à 4,75 % à la fin de la période. Par conséquent, le rendement des obligations à cinq ans en dollars canadiens (l'« indice de référence » pour les actions privilégiées à taux fixe rajustable) s'est établi à 3,4 % à la fin de la période, légèrement en baisse par rapport au rendement de 3,57 % au début de la période. Les vigoureux rendements obligataires ont profité aux titres à taux fixe rajustable se rapprochant de leur date de rajustement, grâce à une augmentation de 200 à 400 points de base du rendement en raison des nouveaux taux de dividendes plus élevés.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

De plus, les conditions favorables de l'offre et de la demande ont continué d'alimenter la bonne performance du marché des actions privilégiées, puisque les rachats d'actions privilégiées se sont chiffrés à environ 5 G\$ en 2024. Les rachats visant certaines actions privilégiées de TD, de BMO, de CIBC et de RBC ont pris le marché par surprise et contribué à une remontée de ces titres, tandis que Slater s'attend à ce que tous ces titres bancaires rajustables fassent l'objet de rachats à leur prochaine date de rajustement.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

## Événements récents

De l'avis de Slater, le marché des actions privilégiées canadiennes demeure attrayant grâce aux rendements obligataires qui se maintiennent au-dessus de 3 % et aux conditions de l'offre et de la demande qui demeurent favorables. Le marché est toutefois mûr pour un léger repli après une hausse de plus de 25 % depuis octobre 2023. Slater est aussi d'avis qu'une grave récession se traduirait par une énorme pression à la baisse sur les rendements des obligations.

Ainsi, le Fonds a réduit son exposition aux titres à taux rajustable ayant atteint leur pleine valeur ou se rapprochant de leur valeur nominale, ainsi qu'aux autres titres à taux rajustable de première qualité à notation moyenne présentant un risque de duration. À la fin de la période, le Fonds avait augmenté à 18,4 % sa pondération en titres à taux rajustable présentant des écarts et des taux de dividendes élevés sur le marché des actions privilégiées hors cote à 1 000 \$.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

## Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 355 132 \$ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 309 828 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 161 231 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 136 944 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

## Faits saillants financiers

### Série A

Période close le	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Actif net par part<sup>1</sup></b>						
Actif net au début	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$	7,84 \$	8,33 \$	8,53 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,23	0,44	0,42	0,42	0,41	0,47
Total des charges	(0,06)	(0,12)	(0,13)	(0,14)	(0,11)	(0,13)
Profits (pertes) réalisés	0,46	(0,97)	(0,32)	1,08	(1,29)	(1,09)
Profits (pertes) latents	0,47	1,20	(1,77)	0,84	0,64	0,85
<b>Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>1,10 \$</b>	<b>0,55 \$</b>	<b>(1,80) \$</b>	<b>2,20 \$</b>	<b>(0,35) \$</b>	<b>0,10 \$</b>
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,20) \$	(0,01) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	–	(0,33)	(0,30)	(0,24)	(0,34)	(0,32)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	(0,08)	–	–
<b>Total des distributions<sup>2, 3</sup></b>	<b>(0,20) \$</b>	<b>(0,34) \$</b>	<b>(0,30) \$</b>	<b>(0,32) \$</b>	<b>(0,34) \$</b>	<b>(0,32) \$</b>
<b>Actif net à la fin<sup>2, 3</sup></b>	<b>8,69 \$</b>	<b>7,80 \$</b>	<b>7,57 \$</b>	<b>9,67 \$</b>	<b>7,84 \$</b>	<b>8,33 \$</b>
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Valeur liquidative <sup>4</sup>	12 198 253 \$	11 093 819 \$	12 818 292 \$	19 517 906 \$	17 676 754 \$	25 827 659 \$
Parts en circulation	1 402 998	1 421 796	1 693 176	2 018 179	2 254 836	3 101 718
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	1,52 %	1,53 %	1,49 %	1,52 %	1,56 %	1,54 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,52	1,53	1,49	1,52	1,56	1,54
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	41,6	109,8	82,1	121,8	157,7	84,8
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup>	0,14	0,34	0,24	0,43	0,60	0,40
Valeur liquidative par part, à la fin	8,69 \$	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$	7,84 \$	8,33 \$

### Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

## Série F

Période close le	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Actif net par part<sup>1</sup></b>						
Actif net au début	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$	7,92 \$	8,38 \$	8,58 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,23	0,45	0,42	0,42	0,43	0,47
Total des charges	(0,04)	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,07)	(0,08)
Profits (pertes) réalisés	0,20	(0,96)	(0,27)	1,07	(1,24)	(1,08)
Profits (pertes) latents	0,70	1,20	(1,88)	0,68	0,71	0,76
<b>Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>1,09 \$</b>	<b>0,62 \$</b>	<b>(1,81) \$</b>	<b>2,08 \$</b>	<b>(0,17) \$</b>	<b>0,07 \$</b>
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,22) \$	(0,01) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	–	(0,36)	(0,32)	(0,24)	(0,36)	(0,36)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	(0,10)	–	–
<b>Total des distributions<sup>2,3</sup></b>	<b>(0,22) \$</b>	<b>(0,37) \$</b>	<b>(0,32) \$</b>	<b>(0,34) \$</b>	<b>(0,36) \$</b>	<b>(0,36) \$</b>
<b>Actif net à la fin<sup>2,3</sup></b>	<b>8,87 \$</b>	<b>7,95 \$</b>	<b>7,70 \$</b>	<b>9,80 \$</b>	<b>7,92 \$</b>	<b>8,38 \$</b>

<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Valeur liquidative <sup>4</sup>	71 330 682 \$	51 598 167 \$	51 316 465 \$	78 535 564 \$	47 850 514 \$	53 479 670 \$
Parts en circulation	8 037 536	6 489 051	6 661 345	8 011 843	6 043 971	6 379 154
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	0,96 %	0,94 %	0,92 %	0,96 %	0,99 %	0,98 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,96	0,94	0,92	0,96	0,99	0,98
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	41,6	109,8	82,1	121,8	157,7	84,8
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup>	0,14	0,34	0,24	0,43	0,60	0,40
Valeur liquidative par part, à la fin	8,87 \$	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$	7,92 \$	8,38 \$

## Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

## Frais de gestion

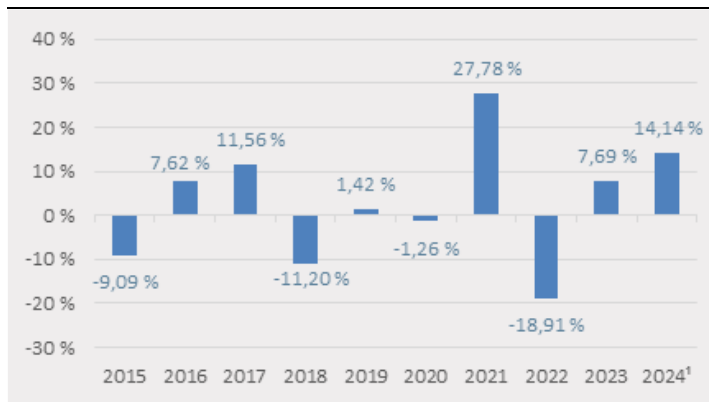
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,25 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,50 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 40 % des frais de gestion des parts de série A.

## Rendements annuels

### Série A

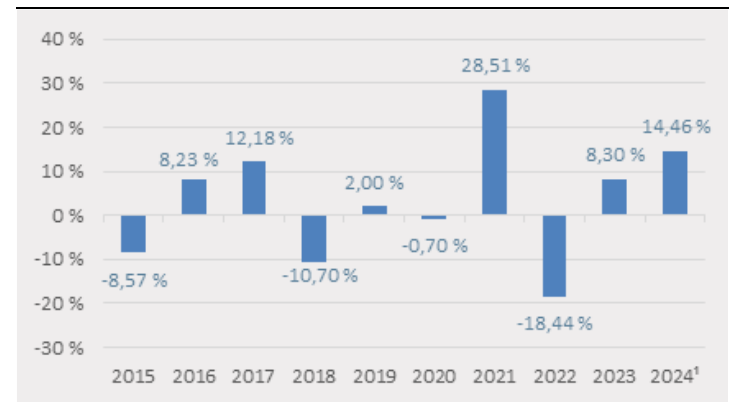


## Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

### Série F



<sup>1</sup> Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

## Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative
<b>Les 25 principaux placements</b>	
Société Financière Manuvie	9,5 %
La Banque Toronto-Dominion	8,4
Banque de Montréal	8,3
Banque Royale du Canada	8,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,9
Pembina Pipeline Corp.	5,7
Enbridge Inc.	5,6
Financière Sun Life inc.	5,4
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,7
Corporation TC Énergie	4,2
Great-West Lifeco Inc.	4,1
Corporation Financière Power	3,8
Cenovus Energy Inc.	3,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Canadian Utilities Ltd.	2,9
AltaGas Ltd.	2,7
Emera Inc.	2,4
Capital Power Corporation	2,1
Fortis Inc.	1,5
Transalta Corp.	1,5
BCE Inc.	1,1
Banque Royale du Canada (titres de créance)	1,0
Fonds d'épargne à intérêt élevé Purpose	0,8
Thomson Reuters Corp.	0,6
Northland Power Inc.	0,5
<b>Total</b>	<b>98,9 %</b>

	% de la valeur liquidative
<b>Composition de l'actif</b>	
Actions canadiennes	1,2 %
Titres à revenu fixe canadiens	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Autres actifs moins les passifs	0,3
Actions privilégiées	94,5
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Composition sectorielle</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0 %
Services de communications	1,4
Énergie	18,8
Services financiers	62,2
Produits industriels	0,6
Autres actifs moins les passifs	0,3
Services publics	13,7
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>



3080 Yonge Street, Suite 4000  
Toronto (Ontario) M4N 3N1  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)